

# Candidature et admission 2023 en Master 1 (quatrième année d'études)

## Admissions pour l'année universitaire 2023-2024

### MASTER 1 – DROIT INTERNATIONAL ET EUROPEEN DES AFFAIRES

Le Master 1 est divisé en deux cursus (consulter la plaquette des enseignements) :

- Un « **parcours francophone - cursus unique** », pour lequel tous les enseignements de la plaquette sont obligatoires et à l'issue duquel les étudiants obtiennent le diplôme de Maîtrise de l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne ;
- Un « **parcours bilingue français-roumain - cursus double** », destiné aux étudiants qui suivent en parallèle un cursus à la Faculté de Droit de Bucarest. Certains enseignements du Master 1 sont facultatifs et d'autres peuvent faire l'objet d'une équivalence à la Faculté de Droit de Bucarest.

**La procédure de candidature diffère selon le profil de l'étudiant.**

### Admission en Master 1 – cursus unique

Conditions d'accès : détention d'un diplôme français ou étranger conférant le grade de licence en droit, sciences politiques ou sciences économiques, voir [la plateforme monmaster.gouv.fr](https://monmaster.gouv.fr).

Le calendrier de la procédure d'admission :

- Du 22 mars au 18 avril 2023 : dépôt des candidatures sur la plateforme [monmaster.gouv.fr](https://monmaster.gouv.fr).
- Du 24 avril au 16 juin 2023 : examen des candidatures par les établissements
- Du 24 avril au 30 septembre 2023 : examen des candidatures, admission des candidats et inscription administrative auprès des établissements selon le calendrier établi par chacun d'eux
- Du 23 juin au 21 juillet 2023 : admission des candidats (transmission des propositions d'admission aux candidats et réponse des candidats à ces propositions).

**Précisions supplémentaires**

Les étudiants sélectionnés seront admis au Collège juridique, mais ne pourront se prévaloir de la qualité d'étudiant de l'Université de Bucarest :

- ils ne pourront donc pas recevoir le diplôme de l'Université de Bucarest (mais uniquement le diplôme de l'Université Paris 1 Panthéon Sorbonne) ;
- ils devront prendre les mesures nécessaires pour être en règle concernant leur droit de séjour sur le territoire roumain alors qu'il ne seront pas inscrits au sein d'une université roumaine (se renseigner auprès des autorités roumaines) ;
- ils devront acquitter une taxe administrative à la Faculté de droit de l'Université de Bucarest en plus des frais d'inscription à l'Université Paris 1. Les étudiants concernés seront contactés à cet effet par le Collège.

## **Frais d'inscription**

### **Étudiants inscrits uniquement à l'Université Paris 1 Panthéon Sorbonne (étudiants en cursus unique)**

Les étudiants inscrits uniquement à l'Université Paris 1 Panthéon Sorbonne doivent payer à la fois :

**Les frais d'inscription à l'Université Paris 1 Panthéon Sorbonne.** Attention, les frais d'inscription à l'Université Paris 1 Panthéon Sorbonne pour les formations au Collège Juridique diffèrent des frais d'inscription pour les formations « classiques » de l'Université Paris 1 Panthéon Sorbonne.

Montant des frais d'inscription au titre de l'année universitaire 2022-2023 : 495,00 €  
(exonération des frais d'inscription pour les étudiants boursiers).

Exonération de la CVEC pour tous les étudiants.

**Une taxe administrative à la Faculté de Droit de l'Université de Bucarest.**

Montant de la taxe au titre de l'année universitaire 2022-2023 : 1095 lei (223 euros)

### **Admission en Master 1 – cursus double**

Conditions d'accès : détention du diplôme de licence du Collège Juridique Franco-Roumain d'Études Européennes.

Les candidatures devront être transmises par le biais de la plateforme ecandidat de l'Université Paris 1 Panthéon Sorbonne. Les étudiants concernés seront contactés à cet effet par le Collège Juridique.